

ASSURANCE ANNULATION

Parce que certaines circonstances nous contraignent parfois à annuler nos projets de séjour, Les Loges Blanches**** proposent une assurance annulation via son partenaire Présence Assistance Tourisme.

- L'événement déclencheur est imprévisible, indépendant de votre volonté et ne fait pas partie des exclusions mentionnées dans les conditions générales de vente ;
- Il survient avant votre départ mais après la souscription. Un justificatif devra obligatoirement être fourni ;
- La souscription doit impérativement avoir lieu dans les 48h suivant la confirmation de votre séjour ;
- La cotisation d'assurance n'est pas remboursée en cas d'annulation du séjour ;
- Le montant de la cotisation est calculé en fonction du montant total du séjour réservé.

<u>Montant total TTC du séjour réservé</u>	<u>Montant de la cotisation d'assurance</u>
de 0 à 400 €	19 €
de 401 à 600 €	29 €
de 601 à 1 200 €	45 €
de 1201 à 2 000 €	99 €
de 2001 à 4 000 €	105 €
de 4001 à 8 000 €	199 €
de 8001 à 10 000 €	2,60%*
de 10001 à 15 000 €	2,80%*
de 15001 à 50 000 €	5,50%*

*Pourcentage du montant total TTC du séjour réservé

Pour votre souscription, contactez :

Les Loges Blanches****
Tél : +33 (0)4 50 47 37 30
Email : reception@leslogesblanches-megeve.com

Pour toute question concernant l'offre ou votre souscription, veuillez contacter :

Présence Assistance Tourisme
Tél : +33 (0) 825 002 970
Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h
www.gestion.presenceassistance.com